



Métropole

Projets métropolitains et plans structurants

En tant que commune de la métropole du Grand Nancy, la ville d'Essey-lès-Nancy s'inscrit dans différents projets et plans métropolitains, à découvrir ici.

Projet d'agglomération

Le Grand Nancy œuvre depuis de nombreuses années pour faire du développement durable une priorité.

Le projet d'agglomération renforce la volonté de conjuguer sa croissance avec le respect de la planète tout en continuant de viser le bien-être de sa population, dans un souci de justice sociale, de solidarité et d'équité.

L'objectif est de créer une communauté urbaine et humaine.



Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un document constitutif du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Il définit des orientations pluriannuelles en matière d'aménagement et d'urbanisme, à partir d'un diagnostic territorial détaillé tenant compte des programmes d'aménagement intercommunaux préexistants.

Concrètement

Le PADD a mis en évidence des enjeux fondamentaux comme la nécessité derenforcer la cohésion sociale et spatiale du territoire, de conforter l'attractivité du territoire par le développement des services offerts à la population et de protéger et mettre en valeur le potentiel naturel.

Pour atteindre ces objectifs au niveau communal, le PADD définit quatre orientations générales d'aménagement :

accompagner l'évolution du centre bourg vers un véritable centre ville

intégrer les zones d'extension dans le tissu urbain d'Essey et dans le schéma de développement de l'agglomération

conforter le caractère naturel dominant des hauts d'Essey et délimiter l'urbanisation au pied des coteaux renforcer la fonction économique de l'entrée d'agglomération (Porte Verte)

URL of the page: https://www.esseylesnancy.fr/plans-structurants



Plus d'infos

Vous pouvez consulter la <u>rubrique "urbanisme"</u> du site de la Métropole ou le <u>site dédié au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)</u> pour en suivre l'avancée.

Plan Métropolitain des Mobilités

Le Grand Nancy compte un million de déplacements quotidiens. À l'heure de l'évolution des usages et de la transition écologique, toutes les solutions de mobilité doivent être mobilisées pour répondre aux attentes des habitants et des usagers de la Métropole.

Le Plan Métropolitain des Mobilités (P2M) fixe la stratégie du plan de déplacement à l'horizon 2035 et les actions à engager dès à présent.

Le P2M poursuit quatre objectifs

Offrir des solutions de mobilité multiples et complémentaires, adaptées à tous, en facilitant le passage de l'une à l'autre ;

Favoriser un meilleur partage de l'espace public avec plus de place pour les piétons et les cyclistes ;

Permettre aux habitants des territoires voisins d'accéder plus facilement à la Métropole ;

Retrouver le plaisir de vivre la ville et de s'y déplacer en toute sécurité.



Un nouveau réseau de transports en commun plus performant

Depuis 2025, le nouveau réseau de transports en commun s'appuie sur 5 lignes structurantes : une ligne 1 en trolleybus 100 % électrique remplaçant l'ancien tramway, et des lignes 2 à 5 en BHNS (Bus à Haut Niveau de Service).

Vers un territoire 100 % cyclable

À l'horizon 2035, tout déplacement dans la Métropole pourra être réalisé à vélo.

Des cheminements piétons apaisés

Pour donner envie de vivre la ville autrement, certaines communes comme Essey-lès-Nancy s'engagent vers des actions concrètes en faveur de la place du piéton.

Une juste place de la voiture

L'objectif n'est pas de chasser la voiture du centre-ville, mais bien de rééquilibrer la place de chaque mode de déplacement.



Plus d'infos

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du Plan Métropolitain des Mobilités sur le<u>site</u> de la métropole.

Plan Climat Air Énergie Territorial

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est une démarche territoriale de développement durable, mise en œuvre pour lutter contre les changements climatiques.

Objectifs

Le PCAET du Grand Nancy poursuit quatre objectifs principaux :

atténuer le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre lutter contre la précarité énergétique adapter le territoire aux problèmes du changement climatique améliorer la qualité de l'air

Pour décliner ce plan à l'échelon communal, la Métropole a élaboré avec les communes membres une charte proposant diverses actions autour de thématiques comme :

les bâtiments la mobilité la consommation et la production responsables l'aménagement de l'espace la sensibilisation, la formation et la communication

Déjà signataire de la Charte des Maires pour l'environnement, la ville d'Essey-lès-Nancy s'est engagée fortement auprès de la Métropole en retenant 34 des 54 actions recensées par la charte d'engagement du Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand Nancy.

